

Soumission de l'UNF sur le prochain cadre stratégique à l'Agriculture et Agroalimentaire Canada

La déclaration d'Halifax

30 juin, 2026

L'Union nationale des fermiers (UNF) exhorte le gouvernement fédéral à accorder la priorité au renouvellement générationnel, à la souveraineté alimentaire et à la diversité des produits et des pratiques agricoles dans le Prochain cadre stratégique (PCS). Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) doivent investir dans une politique de souveraineté alimentaire qui soutienne les systèmes alimentaires régionaux à l'échelle des communautés et garantisse des prix équitables pour les denrées alimentaires produites par les agriculteurs, tant pour le marché intérieur que pour l'exportation.

Afin de favoriser une économie agroalimentaire diversifiée et résiliente, les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux doivent prendre conscience des tendances négatives qui touchent le secteur agroalimentaire canadien et y remédier :

- La concentration observée dans l'ensemble du système alimentaire, des fournisseurs d'intrants aux détaillants alimentaires, a entraîné une baisse du revenu net des exploitations agricoles, tandis que l'aggravation des inégalités de revenus menace la sécurité alimentaire au Canada ;
- Le nombre d'agriculteurs exploitants canadiens a diminué de 24 % depuis 2001, tandis que les obstacles à l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché, plus particulièrement les fermiers noirs, autochtones et de couleur, se sont accentués ;
- La politique agricole canadienne a donné la priorité à l'exportation de produits de base à bas prix tout en important des denrées alimentaires fraîches et transformées à forte valeur ajoutée, réduisant ainsi au minimum les avantages de l'agriculture pour les fermiers, les travailleurs et les consommateurs. Notre dépendance vis-à-vis de l'industrie agroalimentaire américaine a restreint les options sur le marché, rendant nos producteurs alimentaires moins résilients et plus vulnérables à la concentration du marché et aux bouleversements géopolitiques ;
- Le changement climatique accentue les pressions économiques et environnementales qui pèsent sur les exploitations agricoles canadiennes. Les sécheresses prolongées et les conditions météorologiques imprévisibles ont entraîné des pertes de récoltes. Les indemnités versées au titre de l'assurance-récolte augmentent chaque année et AAC dépense régulièrement plus que prévu dans le cadre de ses Programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) ;
- Les politiques actuelles, en particulier les programmes GRE, subventionnent structurellement les comportements à risque, ce qui favorise la concentration des terres agricoles et réduit la diversité des produits cultivés dans les exploitations agricoles canadiennes, tout en excluant les exploitations qui adoptent des pratiques de production résilientes et diversifiées.

Strong Communities. Sound Policies. Sustainable Farms.

Des communautés solidaires et des politiques sensées pour une agriculture durable.

nfu.ca

Le PCS devrait soutenir une nouvelle génération de fermiers et de travailleurs agricoles afin de produire des denrées alimentaires transformées au pays pour la consommation canadienne. La politique agricole du Canada doit encourager de manière concrète la diversification des pratiques agricoles, guidée par la recherche publique, afin de s'adapter à l'instabilité climatique et d'en atténuer les effets, qui menacent la viabilité des exploitations agricoles et notre approvisionnement alimentaire. La résilience passe par l'investissement dans un système qui soutient la diversité des pratiques agricoles, des produits agricoles et des nouveaux agriculteurs. Une économie agricole diversifiée est le fondement d'un système alimentaire souverain et résilient qui garantira aux fermiers une dignité économique et aux Canadiens un approvisionnement stable en aliments nutritifs jusqu'en 2033 et au-delà.

PRINCIPES DE L'UNF : Résilience, Renouveau, Souveraineté, Diversité

5 PILLIERS

Priorités de l'UNF pour le Prochain cadre politique 2028-2033

Renouvellement générationnel	Développer des marchés locaux et des échanges régionaux	Sécurité alimentaire par la souveraineté alimentaire
Le PCS investira dans les nouveaux agriculteurs, qu'ils soient noirs, autochtones, des femmes, de genre divers ou issus de minorités ethniques, afin de leur garantir des moyens de subsistance agricoles viables. Le PCS va créer un accompagnement intégré en matière d'accès à la terre, de planification de la relève, de subventions à la création de fermes et de prêts à faible taux d'intérêt destinés aux nouveaux fermiers. Le PCS veillera à ce que les politiques en faveur des nouveaux arrivants prévoient un soutien allant au-delà des coûts de démarrage. Le PCS étudiera des options politiques allant au-delà des approches fiscales traditionnelles afin de faciliter la transmission des exploitations agricoles non familiales.	Le PCS renforcera la résilience grâce à des investissements publics dans les infrastructures régionales destinées aux marchés de gros et locaux, à la transformation, au stockage et aux marchés publics. Le PCS financera des pôles alimentaires régionaux gérés sous forme de coopératives afin d'offrir des alternatives aux oligopoles en place dans les secteurs de la distribution et de la vente au détail alimentaires. Le PCS mettra en place une source de financement destinée à accroître les capacités locales d'abattage du bétail et/ou les capacités d'abattage à la ferme. Le PCS financera la création d'offices de commercialisation afin de garantir que les fermiers canadiens obtiennent les meilleurs prix pour leurs produits et d'assurer un approvisionnement stable en denrées alimentaires produites localement pour les Canadiens.	Le PCS va se concentrer à améliorer le bien-être des communautés et à renforcer la résilience des zones rurales par la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance équitables. Le PCS financera des magasins d'alimentation publics proposant des produits alimentaires abordables et issus de l'agriculture locale aux Canadiens, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Le PCS soutiendra la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en valorisant les traditions alimentaires autochtones au sein des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le PCS mettra en place une stratégie de souveraineté technologique qui adoptera une approche prudente en matière d'agriculture numérique et soutiendra un cadre juridique pour la gouvernance des données agricoles, au bénéfice des fermiers et des travailleurs agricoles. Le PCS mettra en place une stratégie nationale pour la main-d'œuvre agricole prévoyant des permis de travail ouverts et une voie d'accès à la citoyenneté pour les travailleurs migrants, et offrira des possibilités de revenus stables tout au long de l'année aux travailleurs agricoles saisonniers résidents.

Investir dans la recherche agricole publique à long terme	Résilience climatique
Le PCS investira dans la science et la recherche visant à renforcer la résilience de l'agriculture canadienne, notamment par le biais de pratiques écologiques durables et de résultats concrets. Le PCS rétablira le financement des stations de recherche supprimé par AAC afin de poursuivre le Programme « Bio et régénératif », les recherches en faveur d'un système public de semences, ainsi que celles visant à soutenir une production diversifiée, y compris dans le secteur de l'élevage. Le PCS financera des travaux de recherche menés par les agriculteurs eux-mêmes sur les pratiques de production à faibles intrants, afin d'encourager et de tester la diversification au sein des exploitations agricoles.	Le PCS va réformer les Programmes de gestion des risques agricoles (GRE) afin d'exiger la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion et de projets d'adaptation au changement climatique, et de les rendre accessibles et bénéfiques pour les fermes de petite et moyenne taille ainsi que pour les exploitations diversifiées. Le PCS mettra en place un nouveau programme financé par des fonds publics de paiement pour les services écosystémiques afin de soutenir la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion au niveau des exploitations agricoles. Afin de mettre en œuvre les nouveaux travaux de recherche financés par AAC et les provinces, le PCS financera la création d'une Agence canadienne pour la résilience agricole (ACRA). L'ACRA interviendra au niveau régional pour fournir des conseils agronomiques indépendants de tout intérêt financier privé et accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques de gestion optimales et résilientes face au changement climatique.